

# Le gouvernement de la Communauté garantit l'emploi des professeurs

ECOLE Le Pacte d'excellence préservera l'enseignant, dit Rudy Demotte

Après la consultation sur le Pacte d'excellence, les syndicats ont demandé à rencontrer Rudy Demotte (PS), le ministre-président de la Communauté française. Ils souhaitaient que la politique se mouille et apaise les inquiétudes exprimées par les profs au sujet de la méga réforme de l'école. L'entrevue a eu lieu mercredi et c'est tout le gouvernement qui était présent – une façon de montrer qu'il ne prend pas le « non mais » des syndicats à la légère.

Le front commun a fait l'inventaire des points du Pacte qui cabrent ou inquiètent les profs. Ils ont notamment évoqué l'emploi. L'allongement du tronc commun et le resserrement des options du qualifiant vont détruire des postes. Là, quid ? L'exécutif promet que tout agent actuellement employé dans l'enseignement gardera son emploi, quitte à changer de fonction.

Le gouvernement n'est pas allé plus loin que cette garantie. Le Pacte doit certes être corrigé et affiné pour répondre aux critiques émises pendant la consultation, mais l'exécutif répète que

ce travail appartient aux auteurs du Pacte, soit le Groupe central qui réunit syndicats, pouvoirs organisateurs (PO) et fédérations de parents. Dont acte, ont dit les syndicats.

Comme évoqué ici, mercredi, le Groupe central s'est donné jusqu'au 7 mars pour revoir sa copie – ce jour-là, la palabre ira au finish.

Pour les syndicats, l'objectif est de faire gommer du Pacte les points jugés vraiment inacceptables – comme le projet de faire évaluer l'enseignant par son directeur (une demande des PO). Si ce type d'élément ne disparaît pas, les syndicats arrêteront les frais et le Pacte d'excellence s'exécutera sans eux.

Question : une fois amendé, le Pacte fera-t-il l'objet d'une nouvelle consultation ? Pressé d'exécuter le projet, le gouvernement n'est pas chaud. Les syndicats, eux, n'excluent rien. « Rien n'est fixé, dit Eugène Ernst (CSC). Grâce à la première consultation, le Pacte est désormais connu des enseignants. Une seconde consultation serait plus rapide. » ■

PIERRE BOUILLON